



**Municipalité
de Saint-Robert**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale /greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le rôle général de perception, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales sera déposé à mon bureau, en date du 12 février 2025 et que l'envoi des comptes de taxes sera fait et ce dans un délai imparti, selon l'article 1007 du code municipal.

Donné à Saint-Robert, ce 18^e jour de février 2025.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière